

Questions orales

Mlle Carney: ... du fait que nous disposons d'un mécanisme de consultation tellement vaste, mécanisme qui exerce des pressions énormes sur le Cabinet, l'ambassadeur et ses collègues.

M. Axworthy: Ayant entendu cette réponse, monsieur le Président, j'éprouve moi aussi beaucoup de sympathie pour le négociateur en chef. Je trouve qu'ils ont tous les deux bien besoin de repos, monsieur le Président.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Permettez-moi de poser une autre question au premier ministre.

Il a répondu au chef de l'opposition qu'il croit qu'il est absolument essentiel qu'il y ait un changement important dans les lois commerciales réparatrices des États-Unis dans le cadre d'un accord de libéralisation des échanges et qu'il a fait part de cette inquiétude plusieurs fois au président. Je crois qu'il lui a même écrit de nouveau.

Si dans le cadre des négociations, le président répond que les États-Unis ne sont pas prêts à modifier sérieusement les lois commerciales réparatrices et à en exempter le Canada, le premier ministre est-il prêt à se retirer de ces négociations en reconnaissant que ce serait une mauvaise affaire pour le Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, c'est une question très hypothétique à laquelle je ne répondrai évidemment pas. Je puis dire, cependant, au député qu'il me semble contradictoire, en effet, de manifester le désir de conclure un accord général de libre-échange tout en prétendant, si c'est le cas, garder la capacité de déclencher des représailles unilatérales contre le partenaire commercial avec lequel on se propose de conclure un accord.

Cela serait ou pourrait être, selon le point de vue, contraire à l'idée même d'un accord de libre-échange. Dans ce cas, nous voudrions examiner cette question très attentivement, comme nous le faisons actuellement. Cela fait partie de négociations très complexes qui progressent cependant de façon très satisfaisante, malgré quelques difficultés.

* * *

L'ÉNERGIE

LA SOCIÉTÉ DOME PETROLEUM

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Énergie, je pose ma question au premier ministre. Trois événements ont lieu aujourd'hui. Premièrement, une décision va être prise au sujet du projet de prise de contrôle de Dome Petroleum par Amoco. Étant donné qu'aucun des principaux créanciers n'a approuvé cette acquisition, on peut s'attendre à une décision négative.

Deuxièmement, le rééchelonnement de la dette de Dome par ses principaux créanciers vient à échéance aujourd'hui, ce qui

risque de créer des problèmes financiers très regrettables d'ici quelques semaines; troisièmement, enfin, le Parlement du Canada s'ajournera pour l'été sans que le gouvernement n'ait fait quoi que ce soit pour trouver une solution au problème de Dome.

Étant donné les deux premiers événements, l'échéance de la période de refinancement de la dette et l'annonce quasi-certaine que la transaction d'Amoco n'a pas été approuvée, où en sont les choses dans cette affaire qui menace des milliers d'emplois, surtout dans l'ouest du Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais signaler au député que les négociations entre Dome et ses banquiers se poursuivent, sauf erreur, depuis environ cinq ou six ans. Divers délais ont déjà été fixés et dépassés, et cela fait partie de l'ensemble des négociations.

Je pense toutefois que le député devrait être réconforté d'apprendre que le cours international du pétrole est à la hausse. La situation financière de Dome s'en voit donc améliorée. Elle est désormais en mesure d'entretenir de meilleures relations avec ses banquiers, ce qui évitera certains problèmes dont vient de parler le député.

M. Broadbent: Monsieur le Président, le ministre des Finances sait que ces absurdités soporifiques ne sont pas une solution aux problèmes très graves de Dome et à la perte éventuelle de milliers d'emplois directement menacés.

Je voudrais lui demander . . .

Une voix: Quelle arrogance!

LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Selon une dépêche de la Presse canadienne ce matin, le ministre de l'Énergie aurait déclaré au sujet de Dome qu'il en a assez de voir les Canadiens considérer cette affaire comme un événement sportif. Selon le ministre, le gouvernement a «une responsabilité et un intérêt fondamentaux dans cette affaire». Voici ma question au ministre: Quand le gouvernement va-t-il assumer sa responsabilité, convoquer les principaux intervenants, et notamment les banques à charte et la direction de Dome, à venir ici à Ottawa, en vue de trouver une solution canadienne à ce problème canadien, avant que l'on ne coure à la catastrophe?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le gouvernement a effectivement une responsabilité, celle de répondre à des offres comme celle d'Amoco pour l'acquisition de Dome, pour s'assurer que les modalités de cette offre sont compatibles avec les objectifs d'Investissement Canada.

Le ministre de l'Énergie a énoncé clairement la liste des secteurs d'Investissement Canada auxquels notre gouvernement s'intéresse, pour s'assurer que tout marché conclu servira les intérêts de tous les Canadiens.